



Le 27 Août 2012

Section Locale LPM St Malo

PREAVIS DE GREVE RECONDUCTIBLE

Le Lycée Professionnel Maritime de St Malo a la particularité de travailler sur plusieurs sites (restaurant scolaire au Lycée Maupertuis, internat au Lycée Maupertuis, salles de cours au Lycée Maupertuis, ferme aquacole à Cancale). Malgré l'éclatement de ces différents sites, le ministère de l'Ecologie a décidé de supprimer deux postes de surveillants pour la rentrée 2012/2013.

Ces suppressions sont justifiées par un ratio élèves/surveillants, sans tenir compte des spécificités liées à l'éclatement du lycée sur plusieurs sites et à l'affectation indispensable d'un assistant d'éducation à la gestion du CDI . Cette décision se fera forcément au détriment des élèves et de leur sécurité.

Encore une fois, cela va à l'encontre des annonces du Président de la République et du Ministre de tutelle qui a annoncé la création de 120 ETP dans l'enseignement Maritime.

Les personnels de vie scolaire participent activement à la réussite scolaire des élèves et sont particulièrement scandalisés par cette décision.

Le Conseiller Principal d'Education demande aussi que l'ARTT des CPE de l'agriculture s'applique dès la rentrée prochaine.

Les personnels exigent le maintien de la totalité des postes de surveillants et l'alignement de l'ARTT des CPE de l'agriculture pour la rentrée 2012/2013. Pour toutes ces raisons, un préavis de grève reconductible est déposé pour le mardi 4 septembre 2012 (à partir de 8 h).

Le secrétaire de Section SNETAP-FSU

Lionel BLIN